

## **RÉUNION de QUARTIER 21 novembre Piémontois- Varan – Montauroux**

Bonne « chambrée » (50 personnes) pour cette 4<sup>ème</sup> réunion de quartier.

Le maire JP AULAGNIER procède à la présentation devenue habituelle de l'état économique de la commune en déclinant les points suivants :

- Attribution compensatoire qui fait de St Ferréol la seule commune à reverser (25.000€) à la communauté de communes depuis sa création en 2002.
- Les dotations de fonctionnement sont annoncées en très forte baisse pour les années à venir.
- Les bâtiments publics, sinon vétustes sont anciens pour certains et ont été peu entretenus.
- Manque de foncier.

Comment allons-nous compenser ces lacunes ou handicaps et quelles ont été nos priorités depuis notre élection ???

- Economies d'énergie (éclairage public, chauffage bâtiments publics, régulation, robinets thermostatiques)
- L'acquisition de foncier reste une nécessité
- La sécurité et la réglementation de la vitesse font l'objet de toute notre attention (miroirs, visité avec Mme BOYER de la DIR du village avec les points noirs signalés : balise centre bourg, rond- point virage école, arrêt bus Auroure)
- Propreté du village (fleurissements, coursière Le Mont, barrières autour du gymnase) impérative
- Protection de l'environnement.
- La maîtrise de l'urbanisme apparaît comme un élément essentiel en vue de se doter des infrastructures nécessaires et des capacités d'accueil suffisantes.
- Accompagnement de nos associations (achat d'un chapiteau et de banderoles mis à disposition) afin de les aider dans le remarquable travail d'animation déjà accompli.

### **Les questions :**

- ✓ Voiries : Les priorités 2015 iront vers La Fayette et Auroure (chemin des Aubépines)
- ✓ Carrefour Varan-Les Eyvers à La Fayette et dangerosité du fait de stationnements : peut-on limiter les stationnements ?
- ✓ Fossé le long de la route niveau Mme TARERAT, pourrait-on le recalibrer ?).
- ✓ Assainissement La Fayette mal réalisé
- ✓ Toujours sur Lafayette : enlèvements des ordures ménagères. Demande a été faite auprès du SICTOM d'une tournée supplémentaire à l'étude actuellement.
- ✓ Dépôts sauvages encore trop fréquents ; ne pas hésiter à communiquer l'information en mairie.
- ✓ Assainissement à revoir sur La Fayette
- ✓ Container verre à prévoir.
- ✓ De même sur l'aire de co-voiturage de la Sagne, pourrait-on prévoir un container supplémentaire ?
- ✓ Chemin de la Borie en mauvais état : que peut-on faire ??
  
- ✓ ZA la Sagne en réponse à la question de savoir si des entreprises nouvelles vont s'installer, il est répondu que ce sera le cas d'un garage, ajouté aussi que le code APE non plus que la superficie des parcelles ne permettent aujourd'hui des installations nouvelles et porteuses d'emploi.

- ✓ Ramassage scolaire : c'est le nombre de km pas suffisamment élevé qui ne permet pas la prise en charge par le CG43.
- ✓ Pôle médical : la municipalité est le simple facilitateur dans ce projet avec mise en contact des protagonistes (société propriétaire du terrain et personnels médicaux ou para médicaux intéressés). Ce projet avec le pilotage de la société Bessenay et la participation d'un architecte local semble bien engagé.
- ✓ A la question du devenir du restaurant « Le Saintfé », M. le Maire indique que la commune, intéressée par son achat, y voit la possibilité de détenir enfin du foncier avec l'éventualité par la suite de constructions nouvelles sur ce terrain de 5000m2 et dans l'immédiat si l'affaire se réalise, l'idée de louer la salle en vue de séminaires, mariages etc.... sans frais de mise à niveau et qui permettrait aussi de désengorger la salle Catherine Courbon.